



Communiqué n°01

ORDRE DE PASSAGE SUR LES ZONES TRIAL

NOUVELLE AQUITAINE – CENTRE VAL DE LOIRE – ILE DE FRANCE - NORMANDIE

Zones 1-2-3-4

CD22 – BOURGOGNE/FRANCHE COMTE – BRETAGNE - OCCITANIE

Zones 2-3-4-1

AUVERGNE RHONE ALPES – ALLEMAGNE – GRAND EST

Zones 3-4-1-2

PAYS DE LA LOIRE – REGION SUD – HAUTS DE FRANCE

Zones 4-1-2-3

L'équipe TFJV.